



Des Malts Belges qui Rendent Vos Bières Si Spéciales

SPÉCIFICATION

CHÂTEAU CHOCOLAT Année de récolte 2018

| Paramètre | Unité | Min | Max |
|--------------------|-----------|-------------|--------------|
| Humidité | % | | 4.5 |
| Extrait (sec) | % | 75.0 | |
| Coloration du moût | EBC(Lov.) | 900 (338.1) | 1100 (413.1) |

Caractéristiques

Malt belge Château Chocolat. Torréfié à 220°C, puis rapidement refroidi dès que la couleur désirée est obtenue.

Particularités

Le malt Château Chocolat est un malt torréfié à haute température pour obtenir la couleur brun foncé dont découle son nom. Il est utilisé pour affiner la couleur et donner une saveur de noix torréfiée à la bière. Ce malt a beaucoup de particularités communes avec le malt Black, mais il est moins amer et plus clair, puisqu'il est torréfié pendant une période un peu plus courte et à des températures finales moins élevées.

Usage

Bières foncées, fortes, noires, telles que les Porters, Stouts et Brown Ales. Mélange maximum recommandé : 7%.

Stockage et délai de dépôt

Le malt doit être stocké dans un espace propre, frais (< 22 °C), sec (< 35 HR %) et sans infestation. Pour les meilleurs résultats, nous recommandons d'utiliser tous les produits concassés dans les 3 mois et tous les produits en grains entiers dans les 24 mois qui suivent la production. Les malts qui ne sont pas stockés de manière appropriée peuvent perdre de la fraîcheur et de la saveur.

Emballage

Vrac ; vrac container ; sacs (25kg, 50kg) ; big bags (400 – 1250kg).

IMPORTANT

Nous assurons pour tous nos malts une traçabilité à 100% du champ d'orge à travers le maltage jusqu'à livraison selon Le Règlement (CE) n° 178/2002 concernant la traçabilité des denrées alimentaires.

Tous nos malts sont fabriqués selon la méthode de maltage traditionnel durant 8 à 10 jours d'où une solide garantie de haute modification des grains et de la qualité supérieure des malts Premiums.

Nos malts sont fabriqués en stricte conformité avec la Législation concernant l'utilisation d'OGM, qui interdit la production de malt obtenu à partir d'orge génétiquement modifiée au sein de la Communauté européenne (Directive 2001/18/CE).

Notre production est en stricte conformité avec les normes HACCP (Hazard Analyses of Critical Control Points) en vigueur et notre système de qualité est basé sur L'ISO 22000.

Nos malts ne dépassent pas les valeurs limites de taux admissibles des pesticides, herbicides, mycotoxines et nitrosamines, selon les normes de l'UE et Internationales.

Les livraisons de nos malts sont effectuées exclusivement par des transporteurs certifiés GMP.

Sur notre site Internet www.malterieduchateau.com vous pouvez visualiser et imprimer les bulletins d'analyses du malt fourni.